



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Suppression de classes préparatoires économiques et commerciales générales

Question écrite n° 4696

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur un projet de suppression d'une quarantaine de classes préparatoires économiques et commerciales générales. En effet, lors de la réunion du comité de pilotage en charge du projet de réforme du 13 décembre 2022, la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle envisage ces dites fermetures. Or la suppression d'une partie de ces classes préparatoires, dont l'excellence est connue de tous, n'est envisagée qu'au motif de la baisse de fréquentation, sans prendre en compte les éventuels effets produits par la réforme de ladite filière, elle-même consécutive à celle du baccalauréat. Dans ces conditions, il est tout simplement impossible d'estimer le regain d'intérêt que pourraient susciter les ECG aussi peu de temps après ces modifications. De plus, la suppression de ces classes, véritables tremplins d'excellence, rendrait la filière inexorablement plus sélective, par la réduction du nombre de places. Alors que le pays ne cesse de chuter dans les classements internationaux, alors que le niveau scolaire est de plus en plus indigent, alors que ces formations constituent un véritable ascenseur social, il lui demande si le Gouvernement entend reconsidérer sa volonté de supprimer une partie des classes ECG, symboles de la méritocratie républicaine.

Texte de la réponse

Entre 2018 et 2021, les effectifs des classes préparatoires économiques générales (ECG) ont connu une baisse de 11,7 %, qui ne s'est pas résorbée en 2022, le taux de vacance ayant même eu tendance à augmenter entre 2021 et 2022, passant de 27,9 à 29,1 %. Près d'un tiers des parcours ECG ouverts en 2022 ne remplissent pas à plus de 50 %, et si on la compare aux autres voies de CPGE, c'est la voie ECG qui connaît le taux de remplissage le plus faible en 2022. La situation varie cependant selon les parcours : le parcours Mathématiques appliquées – Histoire-géographie-géopolitique ne remplit guère au-dessus de 60 % (61,2 %), quand le parcours Mathématiques approfondies – Économie-sociologie-histoire du monde contemporain est plus attractif, sans toutefois atteindre les 80 % de remplissage (76,7 %). La baisse des effectifs dans la filière économique concerne essentiellement les étudiantes (respectivement - 8,1 % et - 5,5 % en 2021 et 2022, contre - 0,6 % et - 0,2 % pour les étudiants). Elle affecte prioritairement les classes préparatoires de proximité. Face à ce constat, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a décidé, en accord avec le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, de constituer un comité de pilotage. Ce dernier, composé des différents acteurs concernés (associations de proviseurs et de professeurs, écoles de management, opérateurs de concours, recteurs, inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche, direction générale de l'enseignement scolaire, direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), est chargé d'étudier les possibles voies d'évolution ou les aménagements susceptibles de renforcer l'attractivité des classes ECG et de mobiliser des viviers d'élèves jusqu'à présent peu intéressés par la voie. Si les propositions sur le contenu des enseignements et les horaires, en particulier de mathématiques ont emporté la conviction d'une large partie du comité, l'opposition de certains, cristallisée et exprimée par communiqués de presse, ont empêché la nécessaire sérénité à la conduite de travaux sur un sujet aussi important et sensible. Le MESR et le MENJ ont donc suspendu les discussions afin de restaurer le cadre d'un dialogue serein et efficace. Les situations des

classes préparatoires seront donc traitées au cas par cas au regard de leurs effectifs et des besoins de l'enseignement scolaire conformément au principe d'équité qui doit prévaloir dans l'ensemble du système éducatif. Le MESR et le MENJ continueront à explorer avec l'ensemble des acteurs concernés, les pistes d'améliorations pour attirer les profils les plus adaptés à ces filières.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4696

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 janvier 2023](#), page 331

Réponse publiée au JO le : [11 avril 2023](#), page 3353